



# Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenu le jeudi 22 septembre 2022 à  
19 heures, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe  
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de madame la mairesse suppléante Nathalie Bernier,

## SONT PRÉSENTS :

Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

## SONT ABSENTS :

Paul Barriault	maire
Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2

## EST AUSSI PRÉSENT :

Jessy Létourneau	directeur générale
------------------	--------------------

Madame la mairesse suppléante constate de quorum et ouvre la séance à 19 heures

## RÉSOLUTION N° 1522-22 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par le conseiller Charles Arsenault  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu.

---

**RÉSOLUTION N° 1523-22  
RÈGLEMENT N° 372 « RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL » : ADOPTION**

---

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par le conseiller Jonathan Blais et le dépôt du projet de règlement n° 372 lors de la séance du 6 septembre 2022;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais  
appuyé par le conseiller Charles Arsenault  
et unanimement résolu

Que le règlement n° 372 « Règlement concernant la régie interne des séances du conseil municipal » soit adopté par le conseil.

---

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 373 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS » : AVIS DE  
MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

---

La conseillère Charlotte Cormier donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 373 « Règlement concernant les chiens ».

---

**RÉSOLUTION N° 1524-22  
ACHAT DE POMPE – STATION DE POMPAGE DES EAUX USÉES : AUTORISATION**

---

CONSIDÉRANT la réception de la soumission pour l'achat d'une pompe pour la station de pompage des eaux usées ;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une pompe pour la station de pompage des eaux usées de la compagnie Pompes Côte-Nord de Sept-Iles, et ce, pour la somme de 14 000. \$, taxes applicables en sus.

---

**RÉSOLUTION N° 1525-22**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 04

---

*(signé) Paul Barriault, maire*

*(signé) Jessy Létourneau, directeur général*